

## Centre de recherche d'urbanisme

Réalisation : Ghislaine GARIN

Dix-sept villes ont depuis plusieurs années la responsabilité d'instruire le permis de construire.

Le Centre de Recherche d'Urbanisme, à la demande du ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie et du ministère de l'Intérieur, a organisé deux journées pour tenter de faire un premier bilan de cette pratique.

Les résultats de ces réunions sont importants dans la perspective d'une décentralisation des responsabilités des collectivités locales en matière d'autorisation d'occupation des sols dont la discussion est prévue au Sénat.

Ce document n'a pour ambition que de résumer des débats qui ont eu lieu les 21 et 22 juin 1979 à Metz.